

6.10 Annexe 10 : CC Pays Bellegardien

6.10.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Pays Bellegardien	Giron/Plagne/Champfronnier/ St Germain de Joux	21 novembre
		Châtillon-en-Michaille	24 novembre
		C2 Bellegarde	23 novembre

3 échantillons ont été prélevés lors de cette campagne.

6.10.2 Spécificité de la CC Pays Bellegardien concernant la collecte en Multimatériaux

La collecte sélective hors verre est uniquement réalisée en multimatériaux.

Les résultats des caractérisations seront présentés en fibreux/non-fibreux pour apporter un complément d'informations.

L'équivalent en multimatériaux est la somme des deux.

6.10.3 Résultats de la campagne d'Automne 2022

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	1,2%	2,9%	6,01	4,22 CC Pays de Gex	16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,5%				
	Emballages métaux ferreux	0,9%				
	Emballages aluminium	0,4%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,6%	7,1%	14,60	8,49 CC Pays de Gex	29,75 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	0,3%				
	Papiers bureautiques	1,8%				
	Emballages cartons plats	2,1%				
	Emballages cartons ondulés	1,8%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,5%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,7%	3,7%	7,51	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	16,1%	37,9%	77,80	40,94 CC Ussets et Rhônes	90,15 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	11,4%				
	Éléments fins	10,5%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	4,2%	8,70	3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Ussets et Rhône
	Câbles électriques	1,5%				
	Textiles	2,0%				
	Produits chimiques	0,7%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	6,3%	44,1%	90,52	82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	1,9%				
	Emballages papier	1,0%				
	Autres papiers	1,2%				
	Autres cartons	0,4%				
	Autres emballages composites	3,2%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,7%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,7%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,6%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,6%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,9%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%			
	Autres plastiques	2,4%			
	Emballages combustibles	0,1%			
	Combustibles non classés	1,6%			
	Autres déchets en verre	1,1%			
	Autres métaux ferreux	0,4%			
	Autres métaux	0,0%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	3,2%			
	TOTAL	100,0%	100,0%	205,13	

Tableau 44 : Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le gisement potentiel « composteur » représente encore 77,80 kg par an et par habitant.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (4,6%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0,1%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 9 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42

Tableau 45 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Bellegardien se classe :

- 1^{er} sur le flux de fibreux
- 3^{ème} sur le flux de verre et non-fibreux

6.10.4 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

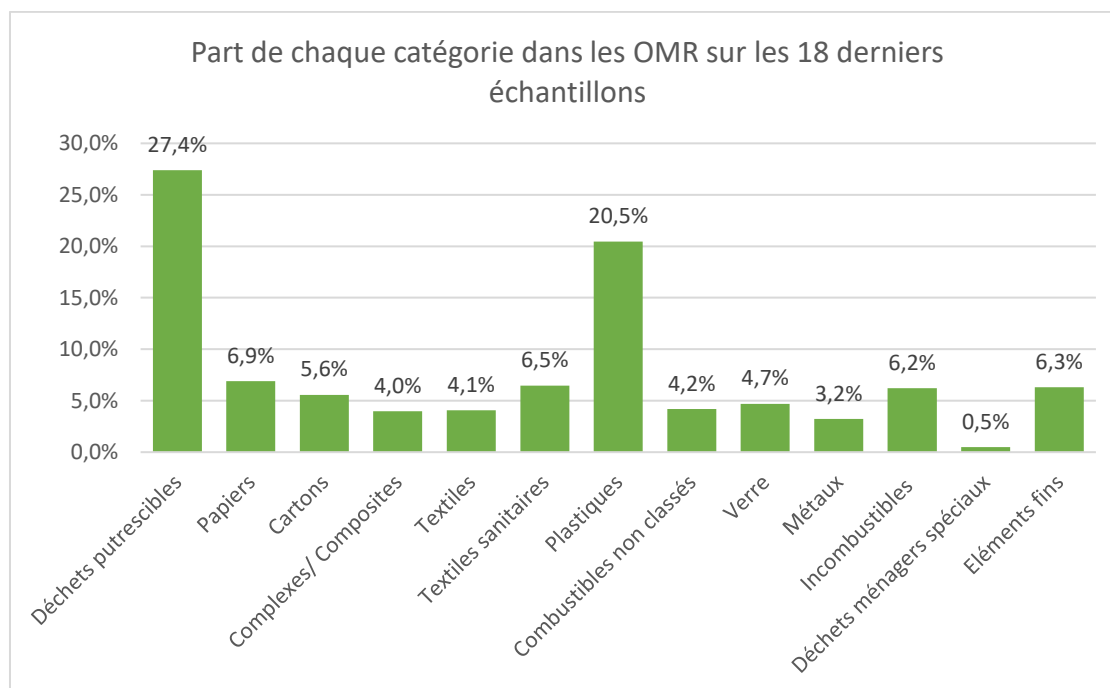
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC pays Bellegardien, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

6.10.4.1 Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 43: Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien

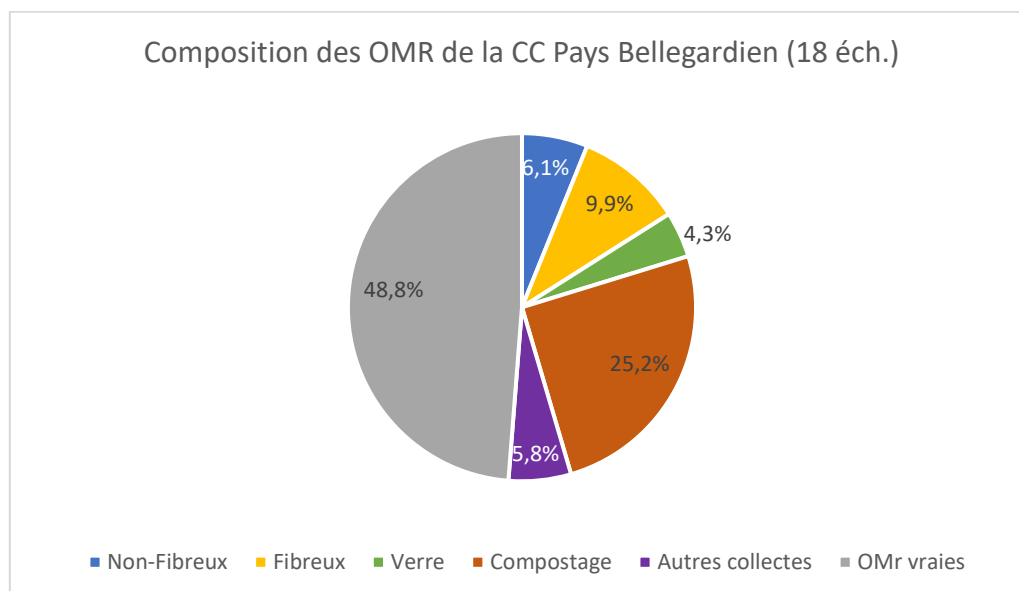
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Bellegardien lors des dernières campagnes montrent que les OMR sont principalement constituées de :

- Déchets putrescibles pour 27%,
- Plastiques pour 21% ;
- Textiles sanitaires 6,5% ;
- Papiers pour 7%.

6.10.4.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

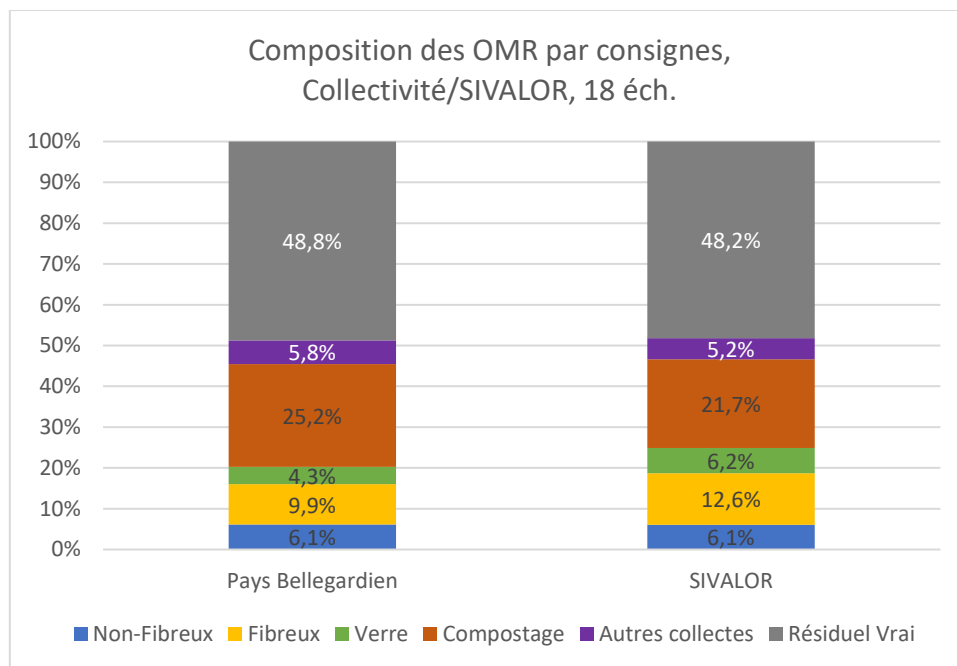
Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles représente exactement la moitié des OMr.



Graphique 44: Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Bellegardien **26,1 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (collectes sélectives du SIVALOR ou Autres Collectes) et 25,2% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit au total 98,2 kg par habitant et par an.**



Graphique 45: Comparaison de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Les parts d'OMR « vraies », d'autres collectes et de non-fibreux dans les OMR de la CC Pays Bellegardien sont sensiblement proches de celles du SIVALOR.

La part de déchets compostables est supérieure de 3,5 points à celle du SIVALOR.

Les parts de verre et de fibreux sont inférieures à celles du SIVALOR d'environ 2 points.

6.10.5 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Bellegardien

La composition sur les 18 derniers échantillons donne la composition suivante :

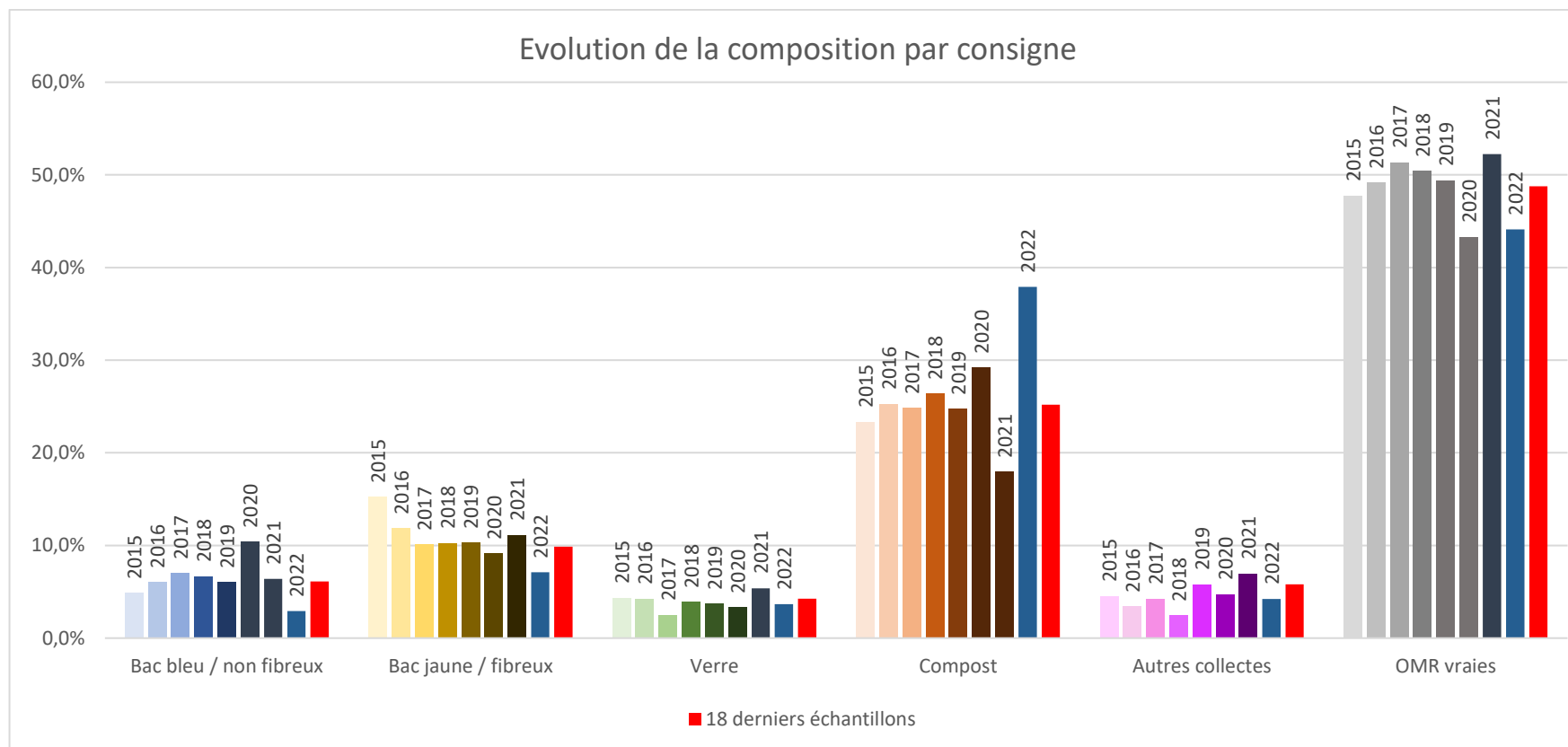
	MODECOM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	28,0%	27,07%	28,8%	23,1%	35,6%	27,4%	26,9%
Papiers	8,6%	8,5%	8,82%	5,2%	6,5%	4,9%	6,9%	8,4%
Cartons	6,4%	4,8%	5,43%	5,4%	6,4%	4,3%	5,6%	6,7%
Composites/complexes	2,3%	3,9%	3,54%	2,8%	4,2%	5,2%	4,0%	4,3%
Textiles	3,0%	1,7%	3,32%	4,6%	5,7%	2,0%	4,1%	3,9%
Textiles sanitaires	13,9%	10,5%	7,13%	5,1%	4,8%	9,3%	6,5%	8,1%
Plastiques	14,6%	18,5%	20,11%	18,2%	23,8%	16,0%	20,5%	19,3%
Combustibles non classés	4,6%	4,0%	3,69%	8,2%	4,6%	1,7%	4,2%	4,1%
Verre	5,2%	4,1%	3,72%	3,3%	6,1%	4,7%	4,7%	6,7%
Métaux	3,4%	4,2%	3,66%	5,6%	2,8%	1,7%	3,2%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	6,2%	4,73%	8,8%	8,3%	3,2%	6,2%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,2%	1,00%	0,0%	0,0%	0,7%	0,5%	0,4%
Éléments fins	8,1%	5,5%	7,78%	3,9%	3,6%	10,5%	6,3%	5,4%

Tableau 46 : Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien par catégories

La part de déchets putrescibles atteint un maximum depuis 2016 avec 35,6%. C'est le contraire concernant les papiers et les cartons avec l'atteinte d'un minimum avec 4,9% et 4,3% pour chacune des catégories.

L'écart avec le MODECOM 2017 concerne principalement les déchets putrescibles (supérieur de 8 points pour la CC Pays Bellegardien) et les textiles sanitaires (inférieur de 5 points).

L'écart avec le SIVALOR sur les derniers 18 échantillons est très mesuré.



Graphique 46: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays bellegardien par consigne de tri

Les parts de non-fibreux, de fibreux, de verre et d'autres collectes ont diminué avec l'atteinte d'un minimum pour le non-fibreux et les fibreux. La part de déchets compostables a considérablement augmenté cette année avec l'atteinte d'une valeur maximale (37,9%).

6.10.6 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

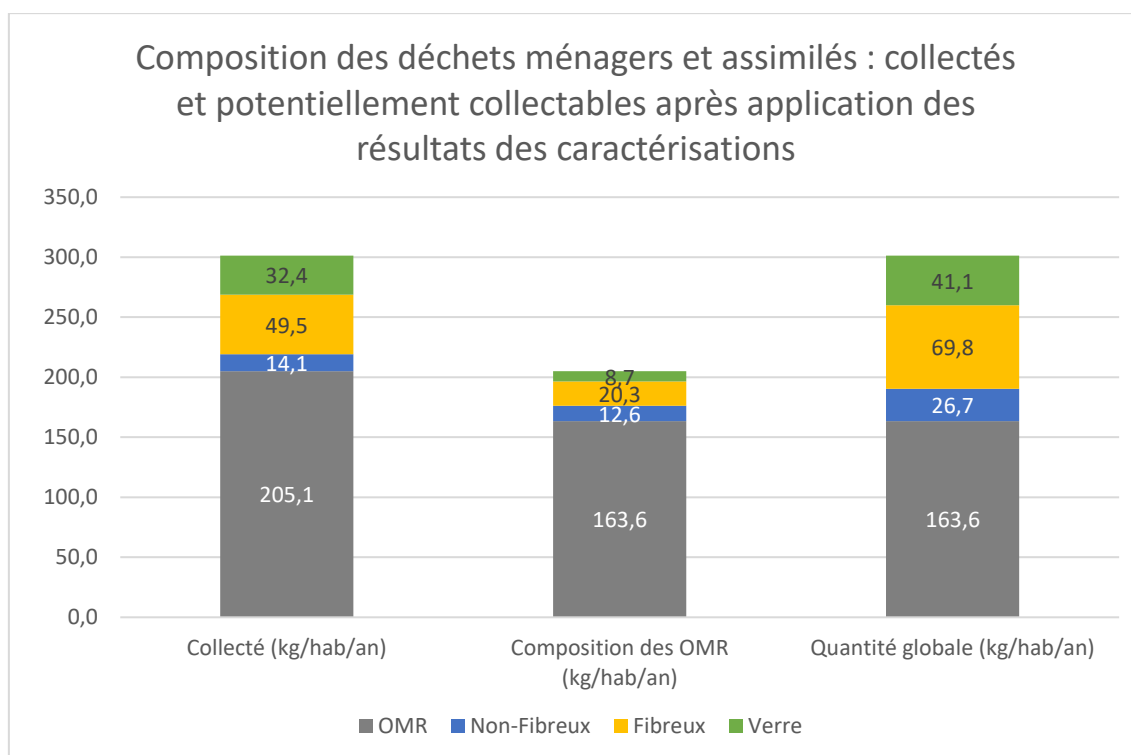
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.10.6.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 108,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

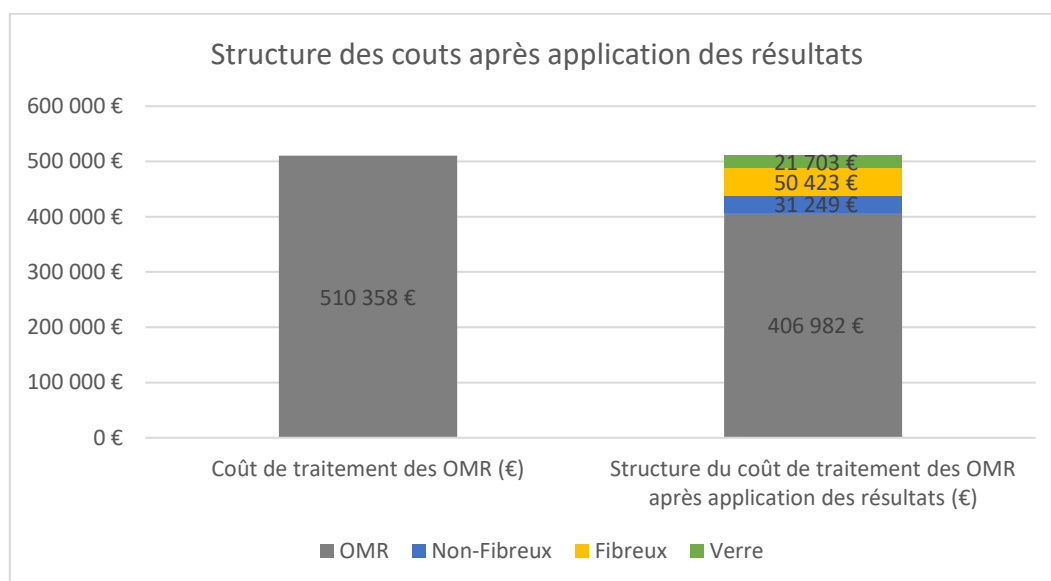
41,5 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Comme décrit à l'article 2.3.5, le flux « Multimatériaux » collecté a été décomposé en « Fibreux » et « non-fibreux » selon les résultats des caractérisations effectuées sur ce flux pour cette Collectivité.

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 47% pour le flux non-fibreux sont jetés dans ordures ménagères
- 29% pour le flux fibreux sont jetés dans ordures ménagères,
- 21% de tous les déchets orientables en conteneur à verre n'est pas trié ni collecté actuellement.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 406 982 €.

6.10.6.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	13,1%	26,8
	Déchets de jardin	5,8%	11,9
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,2%	16,8
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,2%	2,4
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,7%	3,5
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,5%	1,0
Total		30,4%	62,3

Graphique 47: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Bellegardien

En synthèse, sur le territoire du Pays Bellegardien, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 30% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit plus de 62 kg / an / habitant.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 155 k€.